

**DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
ADOPTANT LE BUDGET PRIMITIF DE LA CRECHE LAETITIA POUR  
L'EXERCICE 2018**

**SEANCE DU**

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le 14 mai 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** le décret n° 2017-1847 du 29 décembre 2017 fixant les règles budgétaires, financières et comptables applicables à la Collectivité de Corse,
- VU** l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,
- VU** la délibération n° XXXX AC du XXXX portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° XXX portant adoption du budget principal de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 18/011 AC du 16 janvier 2018 décidant le maintien et la création des budgets annexes,
- SUR** rapport Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

**ADOPTÉ** le budget primitif de la crèche Laëtitia pour l'exercice 2018 tel

qu'il s'établit dans la balance ci-dessous et les documents annexés à la présente délibération :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE</b>	<b>A2</b>

	VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET					
	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	REELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	64 000,00	0,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	804 650,00	64 000,00	868 650,00	868 650,00	0,00	868 650,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	868 650,00	64 000,00	932 650,00	868 650,00	64 000,00	932 650,00

## **ARTICLE 2 :**

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI